

La LDH se tait devant les voiles mais se bat contre la crèche vivante de Perpignan !

écrit par Christine Tasin | 11 décembre 2023



Les juges du tribunal administratif de Montpellier se sont prononcés, dans l'après-midi d'aujourd'hui vendredi 8 décembre 2023, pour dire que le *Pessebre* installé par la mairie, à l'entrée de l'Hôtel-de-Ville, place de La Loge à Perpignan, était bien à sa place... une décision très attendue qui remet par là même la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) à la sienne



Les juges du tribunal administratif de Montpellier se sont prononcés, dans l'après-midi d'aujourd'hui vendredi 8 décembre 2023, pour dire que le *Pessebre* installé par la mairie, à l'entrée de l'Hôtel-de-Ville, place de La Loge à Perpignan, était bien à sa place... une décision très attendue qui remet par là même la Ligue des Droits de l'Homme (LDH) à la sienne

La LDH perd devant le Tribunal Administratif ? Elle ira au Conseil d'Etat ! Non mais... Ils vont pas laisser un facho comme Louis Aliot célébrer Noël dans sa Mairie !

Alors que le Tribunal administratif de Montpellier a autorisé ce vendredi 8 décembre 2023, la crèche exposée place de La Loge par la Ville de Perpignan, et non plus directement en mairie, la Ligue des droits de l'homme dépose un recours devant le Conseil d'Etat.

*“La ‘victoire’ de Monsieur Alliot n’est pas aussi éclatante qu’il le prétend”. La Ligue des droits de l’homme ne s’avoue pas vaincue après **la décision du Tribunal administratif d’autoriser le pessebre accolé à la mairie de Perpignan, mais plus placé à l’intérieur comme en 2022.** “Laisser le Pessebre de Perpignan à sa place et remettre la Ligue des Droits de l’Homme à la sienne, c’est en quelque sorte le résultat du jugement qui vient d’être rendu”, se réjouissait le maire RN Louis Aliot, ce vendredi 8 décembre.*

“Le Tribunal administratif de Montpellier a certes, de façon pour le moins surprenante et regrettable estimé qu’il n’y avait pas urgence à statuer sur la demande de suspension déposée par la LDH. Mais, cette demande de suspension de cette décision municipale contraire à la loi a été rejetée sans audience, empêchant tout débat contradictoire. Il est rappelé que le jugement sur la légalité de la décision sera rendu ultérieurement”, modèrent, par communiqué, les opposants ce dimanche 10 décembre.

La Ligue des droits de l’homme précise qu’“un pourvoi devant le Conseil d’Etat est en cours...”

<https://www.midilibre.fr/2023/12/10/creche-municipale-a-perpignan-autorisee-la-ligue-des-droits-de-lhomme-depose-un-recours-11633218.php>

Quel acharnement ! Quelle haine ! Et du christianisme et du maire RN Louis Aliot !

L’année dernière, déjà, le pessebre (crèche vivante dans la tradition catalane) avait dû disparaître de la Mairie, manu militari, par ordre du Tribunal administratif . La LDH l’avait saisi, au motif que, dans une Mairie, la loi de 1905 interdirait tout élément cultuel.

Comme tous les ans à cette période, les mêmes haineux de la France et du christianisme veillent... mais pas n’importe où. C’est, forcément, dans les Mairies qui ne sont pas rouges et qui sont aux mains de patriotes que se mènent les batailles, forcément. Pendant ce temps, les voiles pullulent même dans les Mairies ; pendant ce temps, des stades sont loués pour l’Aïd aux mairies ; pendant des années, le Ramadan a été impunément célébré à la Mairie de Paris... Pas un mot de nos empêcheurs de danser en rond !

Discussions incessantes, enculages de mouche rituels entre ceux qui haïssent le christianisme mais sucent les babouches islamiques, libres penseurs et associations dites anti-

racistes comme à Perpignan.

Le ridicule ne tue pas, c'est dommage, car il faudra qu'on m'explique en quoi des associations dites anti-racistes sont concernées et propres à intervenir en justice pour une histoire de laïcité.

Enfin, de pseudo-laïcité. Une crèche n'est plus depuis très longtemps un emblème chrétien, elle est devenue un symbole de fête, de célébration du solstice d'hiver avec une belle histoire. D'ailleurs nombre d'athées comme moi ne manqueraient pour rien au monde de mettre une crèche au pied de leur sapin. **Du bonheur, la continuation de gestes rituels venant du fond des âges pour célébrer le retour de la lumière c'est, aussi, la civilisation.** C'est dire le beau, c'est dire ce qui rassure lors des journées les plus courtes de l'année : la lumière revient. Qu'elle s'appelle Mithra, Jésus, fête du solstice, fête du « nouveau soleil », Saint Nicolas... c'est une fête païenne qui se doit d'être célébrée parce que nous sommes des hommes et non des animaux voués juste à se nourrir et à dormir !

Mais, pour la LDH et les Libres penseurs, seuls leurs amis musulmans sont fondés à pratiquer haut et fort leur religion. Partout. Parce que les voiles, djellabas et autres marqueurs islamiques pullulent dans l'espace public, au grand dam des Républicains comme moi qui ne peuvent que hurler devant des femmes voilées considérant que tous les hommes seraient des violeurs en puissance prêts à leur sauter dessus si une mèche de leurs cheveux apparaissait.

Curieusement, tout le monde, associatifs, libres penseurs et politiques ne se préoccupent pas de ce marquage d'inégalité.

Au contraire, puisque la commission européenne, avec nos sous, fait des campagnes délirantes en faveur du hidjab...

De là à penser que l'obscurantisme leur plaît et qu'ils y

ont intérêt pour se maintenir au pouvoir, il n' y a qu'un pas que je franchirai allègrement.